



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 02 juillet 2026

Nombre de membres en exercices : 60
Nombre de présents : 40
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages : 45
Numéro interne de l'acte : DELIB-CC-26-088

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Etaient présent(e)s :

MM Benjamin NATTIER, Aurélien PARMENTIER, Dominique POTART, Patrick JULIEN, Jean-Claude STOURBE, ~~Pierre-François BRAZIER~~, Laurent HURIER, Aldric LAYE, ~~Laurent DUCHENE~~, ~~Frédéric SABREJA~~, Audrey COLLET, Laurence RYTTER, Cathy SUIN, ~~Pierre-Jean HENNINOT~~, Grégory COIGNOUX, ~~Sophie MENUS~~, Benoît ROGER, Bertrand JONNEAUX, ~~Hervé TRONQUOY~~, Marie-Noëlle MARNEF, Laetitia FLORENTY, Thierry LHOTTE, ~~Franck FELZINGER~~, ~~Fabien PIERRONT~~, Louise DUPONT, François NUYTTEN, Christian VUILLIOT, Bruno LEBEAU, ~~Christian BLAIN~~, Dominique GODBILLE, Liliane PERTIN, Benoît WALLET, Olivier BOLIN, Marie-Odile HERBERT, Karine LAMORY, ~~Jean FICNER~~, Martine DETREZ-BOSELLI, ~~Hubert COMPERE~~, Nicole BUIRETTE, ~~Alexandre FRANQUET~~, Francis LEGOUX, Jean-Michel WATTIER, Emmanuel CLAESSENS, Thierry LECOMTE, Delphine DUCHATEAU, Hervé GAYRAUD, ~~Jean-Marc TALON~~, Cédric MEREAU, Dominique CILLIER, ~~Melissa URBANACK~~, Bernard COLLET, Marcel LOMBARD, ~~Ludicaci LEFEVRE~~, Anthony CAZENAVE, Daniel LETURQUE, Jean-Claude GUERIN, ~~Hubert DUFLLOT~~, Thierry VION, Nathalie LEFEVRE, ~~GUURLINGER Gaël~~. (40)

Suppléants présents avec droit de vote :

MM Bruno TRIOLET, Thierry BELTRAMI, Julien LECOINTE, Claude LE BERRE, France LECOMTE (5)

Suppléants présents sans droit de vote :

MM. Serge DELHOMME, Eric MORIN, Martine PICARD (3)

Pouvoirs :

M. (0)

Madame Delphine DUCHATEAU est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**AVIS SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DIT DE
« LA PANIÈRE DU FORT » SUR LES
COMMUNES D'ACHERY ET DE MAYOT**

3.3 – Avis sur le projet de parc éolien dit de « La panière du fort » sur les communes d'Achery et de Mayot :

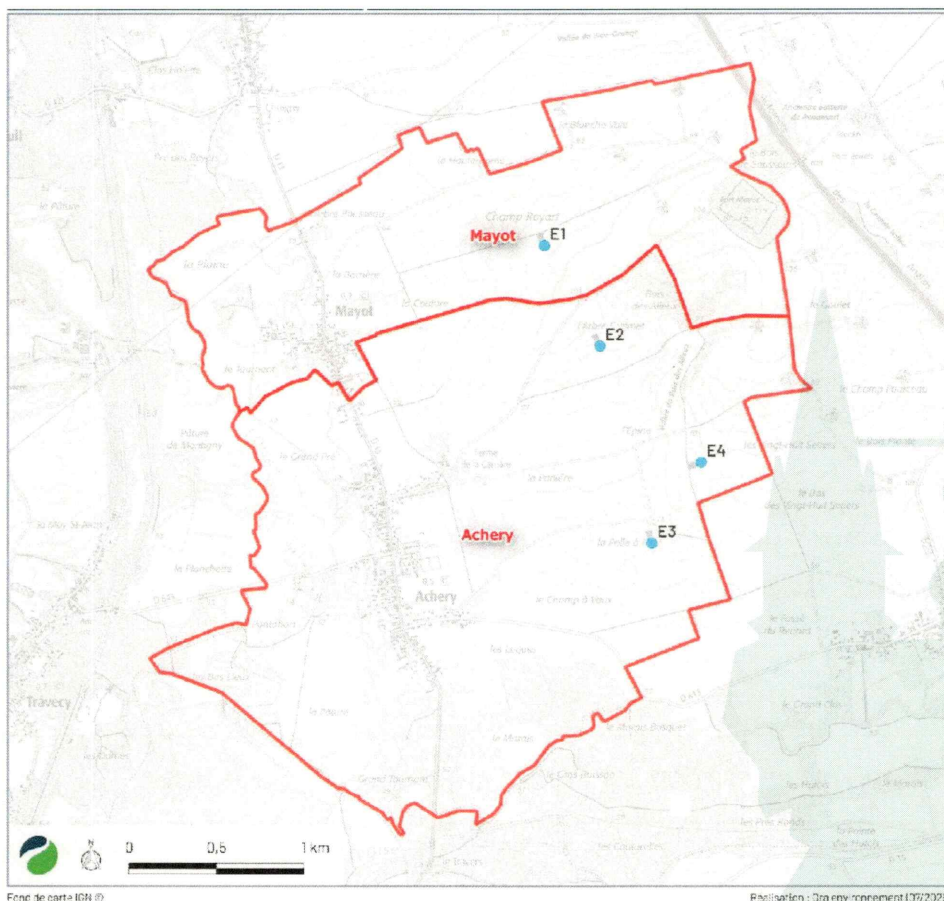
Rapporteur : M. Thierry LECOMTE

Le Président informe le Conseil communautaire que la Communauté de communes a été sollicitée par Mme la Préfète de l'Aisne pour émettre un avis sur le projet de parc éolien sur les communes d'Achery et de Mayot.

La consultation du public sur la demande d'autorisations environnementale d'exploiter le parc éolien est ouverte du 15 juin au 15 septembre 2026.

Ce projet est composé de 4 éoliennes d'une puissance unitaire nominale de 6 MW et d'une hauteur maximale de 135 mètres, ainsi que de 2 postes de livraison et des ouvrages de transport d'électricité associés, sur les parcelles cadastrales suivantes :

- Achery : ZD37, ZH21, ZI10 et ZE 16 ((éoliennes E2, E3 et E4)
- Mayot : ZD47 et ZE33 (éolienne E1)



Le projet est développé par la société wpd onshore France SAS pour le compte de la société wpd Energie Panière du Fort, domiciliée au 32-36 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt.

Vu le Code de l'environnement et notamment l'article R. 181-18 du code de l'environnement ;
Vu la saisine de la Communauté de communes du Pays de la Serre, par la DREAL HdF - UD 02 - A3 via l'application Guichet Unique Numérique en date du 21 mai 2026 ;
Vu le dossier transmis via ce même guichet et consultable sur le site de la DDT de l'Aisne et sur <https://www.registre-dematerialise.fr/7300/> ;
Vu la note de présentation non technique du projet ;
Vu le Schéma de Cohérence territorial du Pays de la Serre ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 18 juin 2026,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :
- d'émettre un avis favorable sur le projet de parc éolien dit de « La panetière du fort » sur les communes d'Achery et de Mayot,
- indique que cet avis sera transmis, sans délai et en tout état de cause avant le 20/07/2026, par téléversement sur le Guichet Unique Numérique de l'Environnement.

Résultat des votes - Pour : 42 - Contre : 3 - Abstention : 0

DELIB-CC-26-088

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Transmis en préfecture le
Affiché le
Certifié exécutoire le

Pour copie certifiée conforme,
Crécy, le 07 juillet 2026,

Le Président

SOPHIE MOTREFF
2026.07.10 11:42:21 +0200
Ref:11384138-17188219-1-D
Signature numérique
Par absence et par délégation,
la Directrice



Thierry LECOMTE

N°AR Préfecture : 002-240200469-20260702-DELIBCC26088-DE

MOTREFF SOPHIE